

Accueil de Loisirs de Merville PRIMAIRE



MACE Céline

SOMMAIRE

1^{ère} partie

- I. Projet éducatif p. 5
- II. Cadre de fonctionnement général donné aux accueils de loisirs
p. 9
- III. Modalités de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation p. 13
- IV. Modalités de communication des projets éducatifs et pédagogique p. 13

2^{ème} partie

- I. Situation de départ p. 16
- II. Projet pédagogique p. 18
- III. Projet d'animation p. 21
- IV. Fonctionnement pédagogique p. 23

1^{ère} PARTIE

I. PROJET EDUCATIF DU PATRONAGE LAIQUE DE LORIENT

Réactualisation, validée par la commission enfance du 21 janvier et le bureau directeur du 28 janvier 2009

a. Présentation

Le patronage Laïque de Lorient est une association loi 1901, créée en 1926 par Emmanuel Svob.

A l'époque le PLL avait pour objet de « soutenir moralement, matériellement et pécuniairement tous les enfants fréquentant les écoles publiques de Lorient, à tous les degrés et toutes les institutions scolaires, cantines, garderie, colonie de vacances, écoles pour anormaux, musique, théâtre, cinéma, etc... » Il pouvait lui-même créer de semblables institutions s'il n'en existait pas L'association se donnait également pour but la pratique de l'éducation physique et les sports.

Aujourd'hui, c'est une association d'Education populaire qui vise à l'épanouissement et à la promotion de l'individu tant dans ces activités individuelles que collectives.

Sa vocation est de proposer sur le temps libre une offre de loisirs éducative diversifiée, accessible à tous.

L'association s'est organisée en deux secteurs d'activités complémentaires.

Le secteur sportif et culturel, qui propose l'accès à des pratiques de loisirs et/ou de compétition dans le cadre de sections par discipline ou dans le cadre plus global de l'animation sportive.

Le secteur Enfance-Jeunesse, propose différentes modalités d'accueils éducatifs pour les enfants et les jeunes durant leur temps libre : Accueils de loisirs, séjours et des projets d'animation spécifiques sur les temps périscolaires (PEL).

b. Une dimension sociale

Le PLL développe ses activités dans un esprit d'utilité sociale en proposant un mode de garde et de loisirs pour les enfants tout en soutenant les parents dans l'exercice de leur fonction parentale.

Le PLL favorise l'accessibilité de ces activités à tous les niveaux : (sur le plan financier, au niveau mobilité, au niveau des lieux et des heures d'activités). Il se veut au plus proche des possibilités et des demandes des familles issues de tous milieux. La mixité sociale est recherchée.

Le PLL vise aussi à soutenir les plus démunies dans l'accès aux loisirs et à l'éducation pendant le temps libre.

Les accueils de loisirs concernent tous les enfants dès qu'ils sont scolarisés. Ils doivent être organisés de manière à respecter les besoins et les rythmes de vie des enfants selon leur âge.

Les enfants en situation de handicap doivent pouvoir être accueillis comme tous les enfants. L'association doit s'engager à rechercher les moyens d'un accueil adaptés.

Un travail en partenariat et en réseau est à envisager. (ex : IEM Kerpape).

c. Intention éducative et valeur de référence

Dans la mise en œuvre de son projet, le PLL se réfère :

- A la déclaration Universelle des droits de l'Homme,
- A la déclaration des droits de l'enfant
- La chartre « grandir ensemble » des centres de loisirs du Projet Educatif Local de la ville de Lorient.

Le PLL est une association Laïque, ouverte à tous, qui s'interdit toute discrimination, veille au respect de ce principe et garantit la liberté de conscience pour chacun de ses membres. Elle s'interdit aussi tout prosélytisme politique ou religieux.

Egalité, tolérance, respect, entraide et solidarité sont les valeurs fondatrices du PLL.

L'association entend participer à l'éducation des enfants et des jeunes en prenant en compte leur spécificité et leur situation actuelle d'enfant vers l'adulte libre et responsable qu'il sera demain.

L'association considère la place déterminante du jeu et du plaisir dans l'éducation des enfants, elle organise sa pédagogie en référence sur les temps de loisirs.

Elle cherche en tout à développer l'autonomie des personnes et son développement harmonieux.

Elle souhaite permettre aux enfants et aux jeunes d'appréhender leur environnement pour qu'ils puissent s'y intégrer et y agir à leur mesure.

Elle souhaite contribuer à un apprentissage de la vie en collectivité soucieuse du « bien vivre ensemble ».

Considérant que l'éducation doit être globale pour prendre en compte l'enfant dans son unité, l'association agit en complémentarité et en lien avec les familles et le système scolaire.

En tant que partenaire éducatif du temps libre et des loisirs.

L'association défend un idéal de vie démocratique.

Elle encourage la participation sociale et l'exercice de sa citoyenneté pour chacun dès son plus jeune âge.

L'association souhaite faire reconnaître les demandes, les besoins et les droits des enfants et des jeunes, ainsi que leur place dans notre société.

Elle souhaite accompagner les enfants et les jeunes dans leur insertion sociale et dans l'organisation autonome de leur temps libre.

d. Objectifs généraux pour les accueils de loisirs

Dans l'environnement local lorientais, mettre en place des lieux de vie qui, de manière ludique, contribueront à l'éducation harmonieuse des enfants, qui leur permettront de développer leur autonomie, d'élargir leur champ de découverte de connaissance et d'expérimentation, de s'intégrer dans un collectif au sein duquel ils seront respectés dans leur unité, leur intégrité et reconnus en tant qu'acteurs.

Partager des valeurs et des repères éducatifs qui permettront aux enfants de construire leur citoyenneté

a) Faire vivre des lieux d'accueils dans un climat chaleureux de respect mutuel, de sécurité physique et affective.

Valorisation de l'enfant et de ses capacités, renforcer l'estime de soi.
Assurer la transition avec la famille.

b) Respecter les besoins et les rythmes de vie des enfants

Prévoir l'organisation de la vie quotidienne et des activités en fonction de l'âge, des besoins, des rythmes de vie des enfants.

c) Favoriser l'autonomie

Reconnaître les compétences de chaque enfant et lui permettre d'évoluer dans son degré d'autonomie, encourager la progression, permettre la prise de risque mesurée, le droit à l'essai et à l'erreur.

Permettre à l'enfant de s'impliquer à son niveau d'initiative et de responsabilité.

d) Favoriser l'épanouissement

Permettre à l'enfant de découvrir et de s'initier à des activités diversifiées qui mettent en jeu toutes les techniques et forme d'expression nécessaires à son développement :

- Activités sportives, artistiques, culturelles.
- Ouverture culturelles.

Ces pratiques de loisirs doivent être proposées de manière adaptée par rapport à l'âge des enfants.

e) Favoriser l'apprentissage et l'exercice de la citoyenneté

Développer les compétences sociales des enfants.

Favoriser l'expression individuelle et collective des enfants et des jeunes.

Mettre en place des situations de vie collectives qui permettront et favoriseront la participation, la prise d'initiative de responsabilité, de décisions, l'expérimentation et de choix.

Veiller à une ouverture sur le monde. Favoriser la rencontre. Prendre en compte la diversité socioculturelle et développer des relations de coopération et de solidarité. Les enfants doivent être acteur de leur temps libre, ils doivent participer à l'élaboration des règles de vie collective et à leur évaluation.

f) Favoriser la connaissance de l'environnement local et la participation sociale des enfants

L'accueil de loisirs se situe dans l'environnement local.

Donner aux enfants des clés de lecture de cet environnement, lui permettre d'y agir à sa mesure.

Favoriser les relations inter-générationnelles.

g) Contribuer à donner aux enfants des repères éducatifs généraux.

Éducation à l'environnement, éducation à la santé, éducation aux droits de l'enfant, éducation à la laïcité, éducation au développement durable.

h) Etablir une relation de confiance avec les parents et leur permette de trouver leur place dans l'organisation de l'accueil de loisirs.

Favoriser la communication, l'écoute, permettre la rencontre.



II .CADRE DE FONCTIONNEMENT GENERAL DONNE AU ACCUEILS DE LOISIRS

Le PLL est affilié aux Francas, la ligue de l'Enseignement et Léo Lagrange, car il se reconnaît dans les valeurs de promotion de l'enfant et de reconnaissance du potentiel éducatif du temps libres, défendues par ces fédérations d'Education Populaire.

Le PLL est conventionné avec la ville de Lorient pour organiser l'accueil éducatif des enfants et des jeunes pendant leur temps libre.

En accord avec les objectifs éducatifs de l'association, la ville de Lorient met à disposition de celle-ci des moyens humains, financiers et matériels pour la réalisation de cette mission.

Les accueils de loisirs du PLL sont ouvert tous les mercredis et jours de vacances scolaires, en complémentarité avec les temps scolaires.

A- L'ORGANISATION

• LES CENTRES :

Chaque centre dispose d'une certaine autonomie pédagogique de fonctionnement, mais coopération et solidarité sont deux principes qui nous sont chers et qui ne doivent pas rester que théoriques. Nous encourageons vivement les relations inter-centres, d'autant que du fait de notre organisation en groupe d'âge, les familles ayant des enfants d'âges divers sont amenées à fréquenter deux centres. Elles doivent percevoir la cohérence de l'association.

• LES HORAIRES

Pour rendre les centres accessibles au maximum d'enfants et pour répondre au besoin de garde des familles qui travaillent, le centre de loisirs est ouvert sur une forte amplitude horaire.

7h30 à 9h00	accueil échelonné
9h00 à 17h00	animation
17h00 à 19h00	départ échelonné

Les horaires d'ouvertures (7h30) et de fermeture (19h00) sont à respecter scrupuleusement. Les horaires intermédiaires sont aménageables plus soupagement en fonction du rythme de vos journées et des impératifs organisationnels.

• LES TEMPS D'ACCUEIL ET DE DEPART ECHELONNE :

Malgré l'encadrement réduit sur ces moments, ils doivent être conçus pour les enfants dans la continuité de la journée, **avec des propositions d'activités.**

Ces temps sont pour l'équipe de direction des moments de rencontre et d'échange avec les parents. Le PLL demande qu'il ait un membre de l'équipe de direction qui assure l'ouverture et l'autre la fermeture.

Ces temps peuvent être décentralisés pour faciliter l'accès aux centres pour certaine familles. Le.la directeur.rice est néanmoins responsable de leur organisation (encadrement, activités, informations, jeux...). Dans la mesure du possible un animateur référent sera nommé sur ces accueils décentralisés et bénéficiera d'horaires adaptés pour une présence du matin et du soir.

- **LES CIRCUITS BUS :**

Pour faciliter l'accès, deux circuits sont mis en place et seront doublés si nécessaire en fonction des effectifs.

Circuit 1 : pour les centres de Soye avec un accueil à Bisson,

Circuit 2 : pour les centres de Kerfichant, Merville maternel et Ter.

L'important à ce niveau est **la prise en charge rigoureuse et en toute sécurité** des enfants et le contact et l'information des familles.

Mettre si possible un animateur référent.

L'animateur du bus devra vérifier que le chauffeur respecte bien les arrêts et les horaires. Ils devront demander au chauffeur d'attendre à l'arrêt jusqu'à l'horaire indiqué sur la plaquette.

- **L'INSCRIPTION :**

L'inscription de l'enfant est validée par l'adhésion individuelle (15€), elle se fait au siège du PLL uniquement.

Pour l'été, la famille précise les semaines où l'enfant sera potentiellement présent. Une fois inscrit l'enfant peut être accueilli à la demi-journée, à la journée complète pour un ou plusieurs jours, avec ou sans repas.

Les enfants doivent se sentir accueillis au centre et être en capacité de s'y repérer à leur arrivée, qu'ils arrivent le 1^{er} jour ou les derniers jours du mois.

Au moment de l'inscription, un dossier est rempli par la famille et est transmis au centre.

Il appartient à l'équipe de direction d'en prendre connaissance et d'organiser les informations liées à la santé (PAI, allergies,...), aux autorisations à partir seul, aux autorisations de prise en charge.

- **LA RESTAURATION**

La restauration est normalement assurée par la cantine centrale (midi, goûter) avec règlement informatisé des repas par la facture.

Il faut toujours :

- réserver les pique-niques 3 jours à l'avance par mail

-Même démarche pour les repas autonomes

- Informer la cuisine centrale et le PLL de vos planning en début de semaine (pique-nique, repas autonome...)

En cas de confection de repas autonome, il faut se référer aux textes règlementaires au niveau hygiène.

- **LES TARIFS :**

Un prépaiement de cinq jours est demandé à la famille. Les paiements peuvent être faits au PLL ou directement sur les centres.

Les tarifs sont modulés selon le quotient familial

- **LA RELATION AUX FAMILLES**

Nous situons notre action éducative en complémentarité de celle de la famille. Nous nous devons d'établir la relation dans le registre de la confiance.

L'engagement demandé est la diffusion du projet pédagogique du centre et le programme hebdomadaire.

Celui-ci est à soigner sur le fond et la forme. Il n'est pas forcément une grille d'activité, mais il doit permettre à l'enfant et sa famille de se repérer dans la semaine. Nous devons communiquer les programmes au sièges (aux adresses : pllorient@wanadoo.fr et à pllenfancejeunesse@orange.fr) où ils seront consultables et mis en ligne.

Nous sommes extrêmement vigilant sur les départs des enfants du centre le soir, nous assurons un pointage chaque jour et un contrôle des autorisations de prises en charges. Les parents contactent souvent les centres en journée pour préciser des modifications pour l'accueil du soir.

Nous proposons chaque année une fiche d'évaluation sur le centre à remplir par les parents à la fin du centre.

Si un enfant pose un problème sur le centre (difficulté d'intégration, trouble du comportement, violence, suspicions de maltraitance...) nous avisons le PLL et nous agissons ensemble et si possible en concertation avec la famille.

L'autorisation parentale prévoit l'autorisation de photographier l'enfant et d'utiliser les clichés dans le cadre de l'ALSH et voie de presse locale. Le fichier source (photo numérique) peut être donné à la famille.

B- LES MOYENS AU SERVICE DU PROJET

• MOYENS HUMAINS

Pour faire fonctionner ses centres de loisirs, le PLL fait appel à des directeurs et des animateurs formés à ces fonctions.

La législation en vigueur prévoit :

- de 6 ans	1 animateur pour 8 enfants
+ de 6 ans	1 animateur pour 12 enfants

Pour l'été : 1 directeur + 1 directeur adjoint (+1 assistant hors effectif selon les étés).

En cas de sous-estimation de fréquentation des embauches complémentaires sont effectuées.

Durant les vacances scolaires, les équipes d'animation sont composées à 90% d'animateurs occasionnels BAFA, lycéens et étudiants. Nous estimons avoir un rôle de formation à jouer pour ces jeunes que font le choix d'un job d'été fondé sur l'engagement et la participation sociale. Ils sont peu expérimentés mais porteurs de dynamisme et de changement. C'est un élément important à prendre en compte dans la conduite de nos équipes.

Constitution des équipes

Les animateurs stagiaires et assistants sont présélectionnés sur dossier par la commission Enfance. Les équipes sont constituées sur dossier par les directeurs.trices.

La première réunion d'équipe d'animation permet entre autre de confirmer l'embauche (un document d'évaluation suit chaque animateur ayant travaillé au PLL).

- **LE LOCAUX**

Les locaux dans lesquels se déroulent les centres sont des locaux municipaux. Ils sont confiés aux directeurs.trices qui en sont les garants (entrées, sorties, fermeture, entretien courant), on est aidé en cela par du personnel de service municipal (utilisation de produits d'entretien spécifiques fournis par le PLL). Le.la directeur.trice doit s'organiser pour permettre le rangement et le nettoyage du centre le dernier jour de fonctionnement (organiser une sortie en extérieure des enfants). Toutes détérioration doit être signalée au PLL et à l'agent d'entretien.

- **LE MATERIEL**

Le PLL dispose d'une régie commune de matériel pédagogique qui est à disposition de toutes l'équipes :

- Malle de musique
- Malle de jonglage
- Malle de sensibilisation au handicap
- Un vidéo projecteur peut également être emprunté au siège du PLL

Chaque centre se constitue au fur et à mesure une régie spécifique qui peut circuler d'un centre à l'autre. Le matériel fongible est acheté en fonction des projets sur le budget de fonctionnement. Si des besoins d'investissement se font senti, ils sont à négocier avec la coordinatrice des accueils collectifs.

Des minibus peuvent être utilisés en fonction de leur planning de disponibilité (tous les animateurs peuvent conduire dès la remise d'une copie de leur permis de conduire au PLL, des règles d'utilisation sont jointes en annexe).

LES MOYENS ADMINISTRATIFS

Le PLL fournit :

- Un ordinateur relié via internet pour le transfert de données
- Un dossier administratif papier.

La liste des inscrits sur informatique :

A partir de la liste des inscrits que nous avons sur l'ordinateur, nous pouvons avoir accès à la fiche complète de l'enfant (numéros de téléphone des parents...).

- **LES RELATIONS PUBLIQUES**

Nous invitons régulièrement la presse, c'est communiquer sur l'action éducative des centres de loisirs, c'est communiquer aux familles.

III. MODALITES DE MISE EN ŒUVRE, DE SUIVI ET D'EVALUATION

Le secteur enfance du Patronage Laïque de Lorient est piloté par « la commission enfance » qui définit ses orientations en lien avec les équipes permanentes

La directrice permanente est chargée de la coordination des équipes et des projets.

- Durant l'année scolaire Coordination pédagogique et implication dans l'environnement local.
- Avant la période d'été formation des équipes et propositions d'évolutions et de dynamique de travail commune.
- Après l'été : Evaluation de l'avancée et mesure de l'adéquation de notre projet au travers d'une enquête de satisfaction des parents.
- D'une rencontre bilan des équipes de direction

Les équipes de directions sont responsables de l'évaluation pédagogique des projets qu'elles mettent en œuvre.

IV. MODALITES DE COMMUNICATION DES PROJETS EDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE

Les personnes qui dirigent et animent les accueils de loisirs auront pris connaissance du projet éducatif avant leur prise de fonction.

Le projet éducatif, dans une version simplifiée, sera remis aux familles lors de l'inscription des enfants. (Plaquette de présentation)

Les équipes de direction élaboreront avec leurs équipes le projet pédagogique et elles en communiqueront à tous les parents une version simplifiée. (Lettre aux parents, dossier d'accueil)

L'Intégralité du projet sera consultable sur les sites d'accueil.

Pour les séjours avec hébergement les familles seront rencontrées avant le départ pour une présentation des projets.

2^{ème} PARTIE

I. SITUATION DE DEPART

a. La situation géographique

L'accueil de loisirs se trouve en plein centre ville de Lorient. Les lignes de bus sont accessibles rapidement qui permet des déplacements vers la plage, ainsi que les villes alentour.

b. Les situations économiques et socio-culturelles

Les activités économiques :

Le centre de Merville est situé auprès de différents centres culturels et commerciaux, . De plus il se situe à côté du siège social du Patronage Laïque.

Les activités socio-culturelles :

L'accueil de loisirs se trouvant à proximité du stade football, des médiathèques, de la base nautique, mais aussi toutes les infrastructures que la ville de Lorient nous offre (piscine, salle de sport,...)

c. La situation humaine

L'accueil de loisirs Merville, accueil des enfants de primaires (de 6 à 12 ans) d'enseignement public et privé, ainsi que de différents milieux sociaux. Ils sont en majorité de la ville de Lorient et une minorité des communes avoisinantes. L'effectif moyen de fréquentation est de 70 enfants (effectifs fait en rapport avec l'année 2022)

d. La structure

Situé dans l'école de Merville Primaire, le centre profite d'une grande cours, d'un terrain multi-sports et d'un préau ouvert avec un bloc sanitaire et un préau couvert.

- Au rez de chaussée, 2 salles d'accueil en commun avec l'accueil périscolaire
- A l'étage 3 salles est réservée uniquement pour le centre de loisirs .

e. Le matériel pédagogique :

Le matériel pédagogique se trouve sur le centre, ainsi que le petit matériel (crayon, feuille,...). Le matériel est acheté selon les besoins. Toutes les dépenses sont imputées dans le budget du centre.

f. Le fonctionnement

Le centre est ouvert de 7h30 à 18h45.

L'accueil du matin

L'accueil sur le centre se fait de 7h30 à 9h15

L'accueil du soir se fait de 17h00 à 18h45

Enfin les enfants sont accueillis à la journée avec ou sans repas ou à la demi-journée avec ou sans repas.

g. L'encadrement

Le personnel de service

2,5 agents sont mis à disposition par la mairie de Lorient sur l'accueil de loisirs. Ce personnel est municipal, il y a donc des contraintes horaires. 35h/ semaine donc 7h/ jour. Il doit assurer le nettoyage des locaux, du réfectoire, des salles d'activités et effectuer la préparation des repas et du goûter. Le personnel de service fait partie intégrante de l'équipe pédagogique. Elles peuvent assister aux réunions bilan faite chaque semaine.

Le personnel d'animation

Elle se compose d'une directrice, ainsi que de 6 animateurs.

Depuis 2012, le Patronage Laïque de Lorient, s'est engagé auprès de le DCNS d'accueillir des enfants présentant différents types d'handicaps dans les meilleures conditions. C'est pour cela que chaque enfant ayant un handicap qui viendra sur les différents centres, aura une visite avec la coordinatrice handicap ainsi qu'avec la directrice du centre où il sera accueilli. Ceci afin d'établir un projet d'accompagnement personnalisé qui sera réévalué chaque année avec l'équipe.

Par un souci de qualité **une animatrice sera référente d'un enfant** en situation d'handicap à sa venu sur le centre.

Cet effectif est en cohésion avec la réglementation d'un animateur pour 12 enfants et afin de répondre aux fluctuations du nombre d'enfants le PLL à pour base de 1 animateurs pour 10 enfants.

Une réunion de bilan est faite à chaque période afin de faire le bilan, ainsi que d'élaborer le programme. Ceci n'empêche pas les réunions « informelles » en cas de problème ou autre.

Etre animateur au sein du PLL

Nous attendons de l'animateur qu'il participe à l'élaboration d'un projet de loisirs pour les enfants. Dans le cadre des centres de loisirs il est chargé d'organiser le temps libre de l'enfant en concertation avec ceux-ci : écouter les enfants, répondre à leurs demandes...

Il doit s'occuper des enfants en toute sécurité, ce qui l'amène à gérer les temps de la vie quotidienne (accueil, repas, sieste, moments informels) et à proposer des activités ludiques, enrichissantes et épanouissantes ou à accompagner l'enfant dans ses projets.

C'est un éducateur qui joue un rôle de référent par rapport aux enfants. Il est là aussi pour aider l'enfant dans son apprentissage de la vie collective. Il est garant des règles de vie collective. Et du fonctionnement du centre. Il doit donner confiance aux enfants et leur donner envies de s'intégrer dans le centre de loisirs, d'y trouver sa place.

L'animateur travail au sein d'une équipe qui se compose principalement de jeunes lycéens et étudiants qui ont choisis de s'engager dans une action éducative auprès des enfants pendant leur temps libre. C'est une démarche volontaire.

Les niveaux d'expériences et de formation au sein de l'équipe sont différents : assistant, animateur, stagiaire BAFA, et animateur confirmé.

Les directeurs des centres sont chargés de faire vivre une dynamique d'équipe respectueuse des personnes et de garantir à chacun une responsabilité d'évaluation permanente de ses capacités et de formation continue.

Pour être animateur, il faut avant tout faire preuve de motivation, d'une certaine aptitude au travail d'équipe et à la relation avec les enfants. Avoir conscience de son rôle éducatif.

h. La relation avec la famille.

Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants. Nous nous devons d'informer, de présenter, d'offrir nos pratiques aux familles. Aider les familles à comprendre le centre, à le connaître, à nous faire confiance. Chaque matin, chaque soir, nous rencontrons les familles et tenterons de leur accorder quelques instants dans la mesure du possible.

i. Les repas

Les familles réservent les repas en même temps que la réservation des journées d'animation 72 heures à l'avance (mail ou via le site internet du PLL ou par téléphone).

La restauration est normalement assurée par la cuisine centrale (repas du midi + goûter) avec règlement informatisé des repas par facture.

Les pique-niques sont assurés aussi par la cuisine centrale.

Pour les repas autonomes (confection du repas par les enfants aidés de leurs animateurs), les familles ne devront pas réserver mais fournir l'équivalent en espèce (tarif en fonction de leur quotient familial).

Les repas sont pris à l'accueil de loisirs dans la salle de restauration en deux services :

- Un à 12h
- Le deuxième à 13h00

Les goûtés ne sont pas forcément pris sur le centre.

Pendant ces temps là, l'animateur joue un rôle important. Il favorise l'autonomie de l'enfant, il le met en confiance, il a un rôle d'éducateur du goût. C'est pour cela que les animateurs seront à table avec les enfants

j. La gestion du matériel

La régie pédagogique ainsi que le matériel plein air, sont complété au fur et à mesure des demandes des animateurs mais aussi des enfants.
Toutes personnes prenant du matériel est garant de son bon fonctionnement.



II.PROJET PEDAGOGIQUE

Découvrir, exploiter, protéger son environnement, son patrimoine	
Objectifs	Moyens et Actions
Découverte de l'environnement proche	Sortie culturelle Jouer dans différents milieux Développer le potager du centre de Loisirs
Sensibilisation à la Flore et à la Faune	Respect de la nature Tri des déchets à l'ACM et lors des sorties
Valorisation des déchets et des objets trouvés	Recyclage des déchets lors des activités Détourner les objets Activité manuelle à base de matériaux trouvés, récupérés
Découvrir le patrimoine alentour	Visites culturelles Découverte de métiers de l'artisanat Développer le potager du centre de Loisirs
Evaluation	
Changement des habitudes de l'enfant Retour des parents Don d'objets et /ou déchets par les familles Participation des parents dans les projets Découverte de différents lieux aux parents par les enfants	

La communication	
Objectifs	Moyens et Actions
Communication avec les enfants	Capable de connaître toutes les activités prévues par les outils de communication Etre capable de s'exprimer sur ses envies
Communication avec les parents	Mise en place d'une exposition Programme d'activités Affichage des informations à l'accueil de loisirs Site internet
Communication avec les animateurs	Tableau infos anim Cahier de liaison infos des enfants
Communication équipes de direction	Organisation et fonctionnement commun Echanges inter-centres Réunions de direction
Evaluation	
Bilan individuel Bilan collectif Participation aux temps de réunion Préparation des grands jeux Motivation, déroulement, préparation des activités Retour des parents, enfants, accueil, des agents	

Veillez à la sécurité physique et affective de l'enfant

Objectifs	Moyens et Actions
Mettre en place des lieux de repères Avoir une attitude bienveillante	Coin repère (calme lecture, coin ballon, coin activité manuelle) Lieu de rassemblement Etre à l'écoute de l'enfant Avoir un langage et une attitude adaptés
Evaluation	
Retour des parents Retour des enfants L'appropriation des lieux Fidélisation des enfants sur l'accueil de loisirs	

III. PROJET D'ANIMATION

Cette année scolaire les animateurs ont chacun sur un projet d'animation.

La médiation animale.

Dans un premier temps une rencontre avec des chiens, afin d'apprendre aux enfants comment aborder les chiens, l'attitude, et le respect à avoir envers eux.

Puis une rencontre éducative sur le respect de l'animal et leurs soins, pour enfin aller à la SPA, afin de promener les chiens en attente de foyer.

Une adoption d'un lapin au sein du centre de loisirs et de l'APS.

La cuisine

Découverte de différentes recettes sucrées, salées, végétale ou expérimentale avec des produits locaux que les enfants iront récolter dans différents maraichage ou dans notre propre potager du centre de loisirs de Merville et découverte du port de pêch.

Découverte de différent style de cuisine avec la découverte de ces différents lieux de restauration (cuisine traditionnelle, crêperie, ...)

Les balles, ballons

Découvertes de différents sports ou de sports émergents, en lien avec des ballons ou balles avec des rencontres avec les autres centres du PLL

Tressage

Découverte de différentes technique de tressage avec des matériaux naturels.

Jardin

L'école de Merville dispose d'un jardin potager qui est en commun avec l'accueil périscolaire et le centre de Merville. Les légumes cultivés par les enfants leurs appartient.

Un mini jardin partagé. Un échange avec l'ESAT de Caudan est prévu de février à juin sur les échange de technique de maraichage.

Littéraire

En lien avec la médiathèque de Lorient, les enfants peuvent échanger sur une sélection de livre afin de créer un book des meilleurs livres jeunesse.

Au cœur du centre de loisirs une poignée d'enfants s'exercent au métier de journaliste. Ils mènent des interviews ou des recherches afin d'agrémenter leur feuille de chou.

Durant l'année scolaire les différents thèmes d'animations ont un échange ou une complémentarité dans divers projets

- Une pièce de théâtre avec la médiation animale,
- L'écriture d'une histoire en lien avec la médiation animale,
- Une cueillette de légumes ou fruits dans les jardins partagés de l'école ou de l'ESAT pour l'atelier cuisine.
- Un échange inter-centre par des tournois en lien avec la section sport du PLL
- Une construction d'un abri ou de jeux pour les lapins avec l'atelier bois du centre de Soye Primaire.

Enfin diverses activités seront organisées par l'équipe d'animation en lien avec le thème par :

- Des activités manuelles,
- Des courses d'orientation,
- Des jeux de pistes,
- Des jeux sportifs,

- Des sorties dans les environnements proches de l'accueil de Loisirs
- Des sorties piscine, bowling, parc d'attraction ...

Ces thèmes ont pour but de favoriser l'échange de savoirs et de passions des animateurs auprès des enfants.

IV.FONCTIONNEMENT PEDAGOGIQUE

a. Organisation pédagogique

Le fonctionnement du centre est basé sur le libre choix d'activités.

Les enfants sont pris en main par groupe d'âge avec leur(s) animateur(s) référent(s) afin de faire le pointage. Puis les enfants sont rassemblés tous ensemble pour la présentation des activités de la matinée ou de la journée suivant les activités proposées.

v.

Les animateurs inscrivent les enfants sur les fiches d'inscriptions suivant les activités choisis par chacun d'eux.

Nous avons choisis ce mode de fonctionnement afin que les enfants puissent choisir leurs activités « librement » sous réserve de place disponible, et suivant leur âge (animation spécifique à une tranche d'âge) mais également afin de respecter les capacités et les rythmes de vie de chacun.

De plus ce fonctionnement nous permettra d'enlever une activité si elle n'a pas connu le succès escompter ou bien de doubler et réitérer une activité ayant par contre elle très bien fonctionné. Les enfants auront aussi la possibilité d'exprimer leurs envies, leurs idées d'activité au cours des temps d'accueil.

a. Organisation matérielle

Pour les enfants et les parents :

Le programme d'activités sera affiché à l'entrée du centre et visible sur le site du PLL

Pour l'équipe pédagogique :

Une réunion de coordination aura à chaque période, afin d'échanger ensemble sur les problèmes éventuels rencontrés durant les différents temps. Ces réunions nous permettrons de faire le programme ainsi que d'organiser au mieux son déroulement.

Des réunions complémentaires pourront être mis en place pendant des temps informels afin finaliser certains projets ou afin de régler certaines difficultés d'organisation pédagogique



